
Âge et pauvreté en Roumanie

Felicia Rosioru

Il est indéniable que la croissance économique rapide de Roumanie a fait reculer la pauvreté absolue. Cependant, malgré les efforts du gouvernement pour gérer l'après communisme, respecter sa constitution et pour honorer ses engagements auprès des instances européennes, la situation dans ce pays se caractérise par un niveau des salaires parmi les plus bas d'Europe, notamment dans le secteur public, mais aussi par une vulnérabilité particulière en terme de privation matérielle des personnes âgées et des jeunes. La Roumanie doit rejoindre la zone euro en 2014.

Dans la Constitution de la Roumanie, l'État roumain est qualifié d'État social. Pour aboutir à cet idéal, il s'oblige à prendre des mesures concrètes de développement économique et de protection sociale, afin d'assurer à ses citoyens un niveau de vie décent.

Malheureusement, la pauvreté fleurit en Europe. Selon un rapport d'Eurostat⁽¹⁾, en 2007, 16% de la population y étaient exposés au risque de pauvreté, selon le concept de la pauvreté relative adopté par l'Union européenne.

En Roumanie, le risque de pauvreté paraît affecter particulièrement les enfants

(25% contre 19% en Europe)⁽²⁾. Au niveau de l'Union européenne comme en Roumanie 19% des personnes âgées de plus de 65 ans y sont elles aussi exposées⁽³⁾.

Pourtant, selon un Rapport publié en 2007 par la Banque Mondiale⁽⁴⁾, la croissance économique rapide en Roumanie a permis la diminution de la pauvreté absolue (de 36 % en 2000 à 14 % en 2006). Il y avait deux fois moins de travailleurs pauvres en 2003 qu'en 2000 et encore moins en 2007 qu'en 2003.

Pourtant, il y a des « catégories vulnérables », parmi lesquelles les familles ayant plus de deux ou trois enfants, les travailleurs indépendants dans l'agriculture, les enfants et les jeunes.

De plus, au sein de l'Union européenne, les indicateurs monétaires de la pauvreté, liés aux revenus d'une personne ont été complétés par des critères non-monétaires concernant le « niveau de vie » des personnes, tel le taux de privation matérielle⁽⁵⁾. Selon cet indicateur, 7% de la

(1) Eurostat, Statistics in Focus n. 46/2009, *Population and Social Conditions*, auteur Pascal Wolff, Office des Publications officielles de la Commission européenne, <http://ec.europa.eu/eurostat/>

(2) Au niveau de l'Union européenne, 19% des enfants (0 à 17 ans) sont exposés au risque de pauvreté.

(3) Au niveau de l'Union européenne et de la Roumanie, 19% des personnes âgées de plus de 65 ans sont exposées au risque de pauvreté.

(4) Rapport no. 40120-RO de la Banque Mondiale, du Ministère Roumain de Travail, de la Famille et de l'Égalité des Chances et de l'Institut National de la Statistique.

(5) Une personne se trouve en état de privation matérielle si au moins trois des neuf critères suivants se manifestent : l'incapacité de faire face aux dépenses

population de l'Union européenne et 50% de la population roumaine souffre de privations matérielles. Les catégories les plus vulnérables à la privation matérielle sont les enfants (55%) et les personnes âgées de plus de 65 ans (65%)(6). Selon l'étude mentionnée, les personnes âgées de la Roumanie sont les personnes les plus pauvres de l'Europe compte tenu de leur niveau de vie. Dans ces conditions, les personnes en cause se voient obligées de continuer à travailler au moins ponctuellement.

Le chômage des jeunes

Les tendances actuelles ne sont pas encourageantes. Dans la plupart des pays en développement, les jeunes gens ont le choix entre un travail informel et le chômage(7). Selon le Bureau International du Travail, le coût du chômage des jeunes pour le développement économique et social est extrêmement élevé. Il perpétue ainsi la transmission de la pauvreté entre les générations et il est associé à une forte criminalité, à la violence, à l'abus de drogues, à la montée de l'extrémisme politique et à la prostitution(8).

imprévues; l'incapacité de payer pour une semaine de vacances ; la présence de dettes (telles les hypothèques, les factures restantes, etc.); l'impossibilité d'avoir des plats à base de viande tous les deux jours; l'incapacité de chauffer suffisamment son logement et d'avoir un téléphone, une TV en couleurs, une machine à laver ou une voiture personnelle.

(6) Eurostat, Statistics in Focus n. 46/2009, Pascal Wolff, *Population and Social Conditions*, Office des Publications officielles de la Commission Européenne, <http://ec.europa.eu/eurostat/>

(7) BIT, *Initiative des Nations Unies relative à l'emploi des jeunes*, 286e session du Conseil d'administration, Genève, mars 2003.

(8) Et pourtant, les jeunes travailleurs d'aujourd'hui sont la génération la plus instruite qu'ait connue l'histoire de l'humanité...

La plupart des Roumains (73%) estime généralement que le fait d'avoir plus de 50 ans constitue un désavantage(9). Pourtant, en réalité c'est parmi les jeunes que le taux de chômage est beaucoup plus élevé.

Selon l'Institut National de Statistique(10), en 2006 le taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) était le plus élevé, de 21,6%, presque trois fois le taux enregistré à l'égard des personnes faisant partie de la tranche d'âge suivante. [...]

En avril 2009, le nombre des chômeurs pris en compte par l'Agence Nationale était de 517 741 personnes(11). Le taux de chômage était en avril 2009 de 5,7%, c'est-à-dire moins élevé que le taux de chômage de l'Union européenne. Sur ces chômeurs pris en compte, 4 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire (dont 2 % de femmes), 18 % avaient un niveau d'études secondaires (dont 54 % de femmes) et 78 % n'avaient suivi que l'enseignement primaire ou l'enseignement vocationnel - terme roumain désignant un enseignement concret court de type professionnel et d'une durée de 2 ou 3 ans - (dont 40% de femmes)(12).

Afin de combattre le chômage, l'État roumain a pris plusieurs mesures d'insertion active, telles les services pour les personnes recherchant un emploi (l'information et le conseil professionnel, la médiation professionnelle, conseils et assistance pour le démarrage d'une activité ou d'une entreprise indépendante), stimulation de l'emploi par des avantages fiscaux et matériels, stimulation des employeurs au recrutement de

(9) Commission Européenne, Eurobaromètre, *La discrimination dans l'Union Européenne*.

(10) On peut retrouver les données sur le site <http://www.insse.ro/cms/files/pdf/ro/cap3.pdf>.

(11) Dont 43% de femmes.

(12) Le Bulletin Statistique d'avril 2009 du l'Institut National Roumain de la Statistique, p. 136.

chômeurs, prêts et autres avantages, contrat de solidarité, formation continue⁽¹³⁾.

Le taux de chômage des personnes de moins de 25 ans a par suite baissé. Il est passé de 18,4 % en novembre 2008 à 17,7 % en décembre 2008. Cependant, le taux de chômage parmi les jeunes reste très élevé, par rapport au taux global de chômage qui était en novembre 2008 de 4,1 %.

Cette situation reflète les difficultés encourues par les jeunes (notamment pour ceux qui viennent d'obtenir un diplôme, mais qui manquent d'expérience professionnelle) d'accéder à un emploi et de s'intégrer au marché du travail. De ce fait, selon une étude menée par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en mai 2007, seulement 11% des jeunes pensent que le travail constitue une modalité importante de réussite professionnelle et personnelle⁽¹⁴⁾ ; donc, le marché du travail n'est plus satisfaisant pour les jeunes, qui choisissent d'émigrer. Selon l'étude mentionnée, c'est la crise professionnelle (des emplois à bas salaires) qui cause l'exode des jeunes, mais c'est pas nécessairement l'exode qui cause le déclin démographique ; au contraire, dans la plupart des cas, si les jeunes ont des enfants, ils restent en Roumanie sous la sauvegarde et protection des grands-parents.

Dans ce contexte, compte tenu des objectifs assumés par la Roumanie suite à la ratification des conventions internationales⁽¹⁵⁾, le législateur roumain a essayé de stimuler l'emploi des jeunes, par les mesures d'insertion active prévues par la loi sur les assurances-chômage et sur la

stimulation de l'emploi. En plus, le Gouvernement roumain a élaboré un acte normatif interdisant le cumul entre la pension et le salaire dans certaines limites : seulement si la pension dépasse le salaire moyen brut (1693 Ron ou 403 euros) et seulement avec un emploi du secteur public.

Le taux élevé de chômage des personnes de moins de 25 ans, leurs difficultés pour accéder à un emploi et pour s'intégrer au marché du travail ont une influence dramatique sur la pauvreté des jeunes et sur leur épanouissement personnel.

Les bas salaires de jeunes salariés

Une bonne partie des jeunes Roumains travaille dans le secteur public (administration, santé, éducation etc.), secteurs à bas salaires. De ce fait, ils se trouvent fortement menacés par la pauvreté.

Il est vrai, pourtant, qu'un travailleur à bas salaire n'est pas, automatiquement, un travailleur pauvre⁽¹⁶⁾. Mais le bas salaire met le travailleur en situation de potentielle pauvreté, de fragilité ou, en fonction des caractéristiques de son foyer, même en deçà du seuil de pauvreté. De cette façon, tout en essayant de lutter contre la pauvreté et de diminuer les dépenses publiques, l'État arrive parfois à favoriser la pauvreté.

Le salaire moyen mensuel brut était en avril 2009 de 457 euros⁽¹⁷⁾, de 522 euros dans le domaine de l'éducation, de 443 euros dans le secteur de la santé et de la sécurité sociale. Le salaire moyen horaire

(13) Loi no. 76/2002 sur les assurances chômage et sur la stimulation de l'emploi.

(14) Voir : www.mmuncii.ro.

(15) Telles la Charte Sociale Européenne Révisée ou la Convention nr. 122/1964 du Bureau International du Travail sur la politique de l'emploi.

(16) Julien Damon, *Les travailleurs pauvres : de quoi parle-t-on ?*, Droit Social 294.2009. Pour l'OECD, les travailleurs à bas salaires sont les personnes qui perçoivent moins de deux tiers du salaire médian.

(17) Un euro vaut 4,2 Ron (lei roumains).

net était de 2,1 euros.

Le revenu moyen mensuel net était en avril 2009 de 335 euros. Un médecin résident avait un salaire brut qui allait de 243 euros en première année jusqu'à 352 euros en septième année.

Les modifications législatives des dernières années ont amélioré la situation dans l'enseignement universitaire, où le salaire minimum brut est de 337 euros, et il augmente en fonction de l'ancienneté et du titre universitaire de l'employé⁽¹⁸⁾. Le salaire brut d'un enseignant débutant dans l'enseignement secondaire est de 257 euros et celui d'une institutrice débutante est de 238 euros.

Les bas salaires reçus en début de leur carrière par les jeunes ayant fini des études universitaires et qui travaillent dans le secteur public les situent parfois en marge de la pauvreté⁽¹⁹⁾ : les bas salaires entraînent des problèmes de logement, des difficultés d'accès au crédit. Les jeunes sont exclus des activités culturelles et ils ont des difficultés pour investir dans la spécialisation dans le domaine de leurs compétences.

On peut conclure qu'en Roumanie, s'il est vrai que l'éducation réduit le risque du chômage, elle ne réduit pas pour autant le risque de la pauvreté des travailleurs.

La situation des retraités

Selon le Bureau International de Travail, parmi les personnes âgées, ce sont

les femmes qui risquent le plus de tomber dans la misère. Presque partout dans le monde, les femmes vivent plus longtemps que les hommes et constituent donc la majorité des foyers constitués d'une seule personne⁽²⁰⁾.

On a expliqué d'abord le niveau bas des pensions par le fait que le nombre de retraités dépassait le nombre de salariés dans l'économie nationale. En ce moment, le rapport entre les salariés et les retraités est de 1 pour 1 (un retraité pour un salarié). Le nombre des retraités était en 2008 de 5 millions 700 mille personnes (dont 5 millions 713 mille au premier trimestre de 2008 et de 5 millions 688 mille personnes dans le premier trimestre de 2009).

Dans ce domaine on a enregistré aussi des évolutions au fil des années. Le niveau de la pension a augmenté, car la valeur de référence utilisée pour la calculer a augmenté de 38 euros en 2000 à 171 euros en avril 2009.

Le niveau moyen de la pension était de 136 euros en 2008 et de 157 euros en 2009 ; cette moyenne s'explique par le niveau faible des pensions des anciens travailleurs indépendants en agriculture. Le niveau moyen de la pension pour les retraités qui ont cotisé pendant leur période active selon la loi sur la retraite est de 157 euros en 2009⁽²¹⁾; pour les anciens travailleurs indépendants dans l'agriculture, le niveau moyen de la pension était de 60 euros en 2008 et de 69 euros en 2009⁽²²⁾.

Il faut mentionner aussi que depuis

(18) Ordonnance du Gouvernement nr. 15/2008.

(19) Par exemple, selon la Convention collective nationale, obligatoire pour tous les employeurs du secteur privé, le salaire minimum pour les personnes ayant fini des études universitaires est d'au moins le double du salaire minimum national, c'est-à-dire d'au moins 1200 Ron, soit 286 euros.

(20) *S'affranchir de la Pauvreté par le Travail*, Conférence Internationale du Travail, cit. supra.

(21) Et d'une moyenne de 572 Ron (ou 136 euros) en 2008.

(22) En 2008 le nombre de retraités anciens travailleurs indépendants dans l'agriculture était de 866 870 en moyenne (824 231 personnes en 2009).

octobre 2009 en Roumanie, toute personne ayant atteint l'âge de la retraite percevra au moins 350 Ron, soit 83 euros, en fonction des cotisations qu'elle a versées pendant la période active.

En ce qui concerne les retraités, l'État a pris aussi, compte tenu du niveau de la pension, des mesures destinées à améliorer leur niveau de vie : médicaments gratuits, services gratuits de santé; séjours à tarifs réduits 18 jours par an dans des stations balnéaires ; aides au chauffage du logement; un certain nombre de billets de transport gratuits chaque année. Les autorités locales supportent aussi, en fonction du niveau de la pension, la totalité ou une partie des frais de transport local en commun des retraités, ainsi que des aides à la nourriture.

Pourtant, par d'autres mesures prises, l'État roumain a créé une inégalité de traitement injustifié entre les retraités qui ont exercé, pendant leur vie active, des fonctions différentes. Tandis que pour la plupart des retraités, la pension est calculée en fonction du salaire mensuel et des contributions versées à partir de l'année 2000 par diverses lois spéciales, certaines catégories professionnelles (comme les magistrats, les personnes qui travaillent dans le transport aérien, dans la police, les militaires) perçoivent comme pension 80% du salaire brut du dernier mois d'activité (donc plus que le salaire). Ce choix politique est d'autant plus étonnant que ces catégories professionnelles versent, pendant la période active, des cotisations à la retraite quatre fois moindres que les autres retraités.

Ainsi, la pension spéciale moyenne est de 1 770 euros soit 11 fois plus que la pension moyenne, mais il y a des pensions spéciales qui peuvent atteindre 7 857 euros (la pension spéciale minimale étant de 343 euros). La différence entre la somme due en raison des cotisations de

ces retraités et la somme prévue par loi spéciale est supportée par le budget national.

Cette politique d'établissement des pensions spéciales a conduit à des énormes inégalités entre les retraités et à une répartition inéquitable des richesses, réalité difficilement conciliable avec le caractère social de l'État roumain proclamé par la Constitution.

En guise de conclusion

Les aspects relevés constituent un bref aperçu des relations complexes entre l'âge et la pauvreté. De notre point de vue, la pauvreté ou le risque de la pauvreté qui touche aux deux catégories de personnes vulnérables qu'on a présentées (les jeunes et les personnes âgées) trouve son explication dans le choix politique des gouvernements qui se sont succédé au pouvoir. Par exemple, les coûts énormes du système gratuit de santé publique se répercutent sur les salaires des médecins : on a choisi de protéger l'état de santé de la population au risque d'avoir des travailleurs pauvres parmi les jeunes médecins. [...]

Pourtant, en ce qui concerne les pensions spéciales, on a créé des privilèges, au risque de jeter la plupart des personnes âgées dans la misère, aspect souligné par les différents rapports.

En règle générale, l'État roumain respecte son caractère d'état social inscrit au premier article de la Constitution. La politique sociale roumaine est généreuse et essaye de tenir compte des différentes situations dans lesquelles peuvent se trouver ceux qui en ont besoin. Les mesures prises se sont avérées efficaces, si on tient compte des évolutions enregistrées dans la lutte contre la pauvreté dès 1995 jusqu'à présent. ■